



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports****Trente-deuxième session**

Genève, 2-4 septembre 2019

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**Programme de travail et évaluation biennale pour 2020-2021
et Plan de travail pour 2018-2022****Projet de programme de travail et d'évaluation biennale
pour 2020-2021 et de programme de travail à long terme****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. Le Comité des transports intérieurs (CTI) de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (quatre-vingt-unième session, Genève, 19-22 février 2019) a cessé d'établir les documents programmatiques étant donné que ces documents ne sont plus pertinents dans le cadre du nouveau cycle de programmation. Pour cette raison, les groupes de travail relevant du CTI ne sont plus tenus de préparer leurs programmes de travail selon des critères prédéfinis. Ils peuvent cependant décider de continuer d'élaborer des programmes à long terme et des programmes biennaux, et d'en évaluer les réalisations.

2. Le présent document définit les objectifs du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances de l'évolution et l'économie des transports (WP.5). Il décrit les activités que le WP.5 mène depuis de nombreuses années, conformément aux mandats qui lui ont été confiés par le CTI. Le WP.5 doit naturellement poursuivre ses travaux dans le respect du mandat que lui a donné le CTI à sa quatre-vingt-unième session (ECE/TRANS/288, par. 22). Le présent document propose en outre six modules d'activités susceptibles de constituer le programme de travail à long terme (2020-2030) du WP.5. Il définit également des activités particulières à mener dans le cadre de ces modules, ainsi que les réalisations escomptées, qui pourraient constituer le programme de travail et l'évaluation biennale pour 2020-2021.

3. Le WP.5 devra déterminer s'il souhaite continuer d'élaborer de tels programmes de travail à long terme et programmes biennaux, et d'en évaluer les réalisations. Il souhaitera alors peut-être examiner le présent document et le modifier, le cas échéant, compte tenu également de ses décisions et des débats de sa trente-deuxième session.



II. Objectif du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

4. Le principal objectif du WP.5 est d'offrir aux États membres de la CEE un espace de discussion pour :

a) Examiner et faire mieux comprendre les grandes tendances et l'évolution des transports intérieurs dans la région de la CEE dans le cadre des processus d'intégration actuellement mis en œuvre dans la région et des processus de réforme en cours dans les États membres ;

b) Analyser les tendances et les faits nouveaux s'agissant de la transition vers des systèmes de transport intérieur plus durables dans les États membres de la CEE et dans d'autres pays intéressés, promouvoir une telle transition et déterminer les moyens d'y parvenir, le tout grâce à une coopération internationale accrue et à la mise en commun ou à la création de bonnes pratiques.

III. Activités à long terme du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

5. Les travaux que le WP.5 mène depuis de nombreuses années, conformément à ses principaux objectifs, portent sur :

a) Le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie et le projet concernant les liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) (phases I à III) ;

b) Le suivi des faits nouveaux concernant les réseaux de transport paneuropéens et les transports dans la région méditerranéenne ;

c) Le Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux et l'adaptation à ces changements ;

d) L'examen des faits nouveaux concernant l'outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS) ;

e) L'évaluation de la mobilité urbaine et des transports publics ;

f) Le plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme ;

g) Le projet d'observatoire international des infrastructures de transport ;

h) Le Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport ;

i) Les liaisons entre les ports et l'arrière-pays ;

j) Les modes innovants de financement des infrastructures de transport ;

k) La mobilité en tant que service ;

l) La sûreté et la sécurité des transports.

6. Le WP.5 doit redoubler d'efforts dans le cadre de la plupart de ces activités afin de faciliter la transition vers des systèmes de transport intérieur plus durables dans les États membres de la CEE et dans d'autres pays intéressés.

IV. Modules d'activités possibles et programme de travail à long terme (2020-2030)

7. Les activités à long terme du WP.5 peuvent être regroupées logiquement en six modules principaux. Elles pourraient constituer le programme de travail à long terme (2020-2030) du WP.5.

8. Les modules proposés sont les suivants :

a) Développement de réseaux et/ou de liaisons de transport

Dans le cadre de ce module, les travaux portant sur les liaisons de transport Europe-Asie et sur d'autres liaisons et couloirs devraient se poursuivre, notamment pour ce qui est du suivi de l'évolution du réseau. Le WP.5 devrait en particulier servir de plateforme de promotion et de suivi des activités de mise en place. Le terme « mise en place » recouvre l'harmonisation et la simplification des formalités relatives au passage des frontières, le raccordement aux infrastructures et les normes d'interopérabilité, la gestion efficace des couloirs et la mise en conformité des normes, règles et règlements avec les normes internationales, notamment avec les instruments des Nations Unies dans le domaine des transports, ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies et de la numérisation.

b) Transport et changements climatiques

Dans le cadre de ce module, les travaux d'analyse et de recherche concernant les effets qu'ont les changements climatiques sur les équipements et les activités de transport devraient se poursuivre, tout comme les travaux visant à définir les mesures d'adaptation les plus appropriées.

c) Mobilité urbaine durable

Dans le cadre de ce module, le WP.5 devrait s'appuyer sur ses précédents travaux pour continuer d'élaborer des politiques de mobilité urbaine appuyant le développement urbain durable. Les faits nouveaux concernant la mobilité en tant que service relèvent également de ce module.

d) Données relatives aux infrastructures de transport

Dans le cadre de ce module, le WP.5 devrait mettre en place et gérer l'observatoire international des infrastructures de transport, placé sous la responsabilité de la CEE, disponible sur la plateforme du système d'information géographique (SIG) de la CEE. Les travaux du Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport relèvent également de ce module.

e) Évaluation et suivi des questions nouvelles et des objectifs de développement durable

Dans le cadre de ce module, le WP.5 devrait examiner et analyser les nouvelles questions relatives au transport et établir des synthèses d'analyse. Il devrait également suivre les tendances qui peuvent être observées dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable liés au transport et contribuer à la création d'outils appuyant la réalisation de ces objectifs.

f) Sûreté et sécurité des transports intérieurs

Dans le cadre de ce module, le WP.5 devrait servir de plateforme pour la prise en compte et l'amélioration des solutions visant à remédier aux problèmes de sûreté et de sécurité des transports intérieurs.

V. Programme de travail et évaluation biennale pour 2020-2021

9. Le programme de travail pour 2020-2021 comprend des propositions d'activités à mettre en œuvre au cours du prochain exercice biennal. Ces activités sont définies dans le cadre des modules du programme de travail à long terme. Elles sont énumérées ci-après et accompagnées des réalisations escomptées correspondantes, qui ont été définies dans le but d'aider le WP.5 à évaluer les résultats obtenus.

A. Développement des réseaux et/ou des relations de transport

<i>Activités</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 gère la mise en place de réseaux et de couloirs de transport en s'appuyant sur les phases I, II et III du projet LTEA, ainsi que sur les résultats et les recommandations qui en ont découlé : Le WP.5 met en place un programme d'examen des résultats de la mise en place des couloirs ; Le WP.5 organise des examens des résultats et procède à l'examen des conclusions et des recommandations par des pairs ; et/ou Le WP.5 met en place et supervise des groupes chargés de la gestion des couloirs. 	<ul style="list-style-type: none"> Un programme d'examen des résultats de la mise en place des couloirs est mis en place par le WP.5 Deux examens des résultats de la mise en place des couloirs sont organisés par le WP.5, et les conclusions et recommandations qui en sont issues font l'objet d'un examen par des pairs Deux groupes chargés de la gestion des couloirs sont créés par le WP.5 et leurs plans de travail respectifs sont arrêtés

B. Transport et changements climatiques

<i>Activités</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le WP.5 lance le processus de création du Groupe d'experts chargé d'évaluer les effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et l'adaptation à ces changements Le Groupe d'experts enrichit les bases de données en y ajoutant des données sur le climat ainsi que des équipements et activités de transport. Le Groupe d'experts élargit l'analyse des indicateurs climatique afin d'accroître les connaissances sur les effets futurs des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes sur les équipements et les activités de transport Le Groupe d'experts recueille et analyse les informations et les données issues de projets nationaux d'adaptation aux changements climatiques en vue de définir les principales vulnérabilités d'équipements particuliers et de faciliter la mise en œuvre de tels projets dans les pays désireux de progresser dans ce domaine 	<ul style="list-style-type: none"> Le Groupe d'experts est créé en 2020 La base de données est enrichie De nouveaux indicateurs climatiques sont analysés Les informations et les données provenant de projets nationaux sont collectées et leur analyse a débuté Un projet a été lancé dans au moins un pays désireux de progresser dans l'analyse de l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques

C. Mobilité urbaine durable

<i>Activités</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Le WP.5 élabore un modèle pour évaluer les défis en matière de mobilité urbaine • Le WP.5 élabore un manuel visant à mettre en place ou à renforcer le concept de la mobilité en tant que service • Le WP.5 contribue au plan directeur pour la promotion du cyclisme en élaborant le module relatif aux infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> • Un projet de modèle est élaboré • Un projet de manuel est élaboré • Le module relatif aux infrastructures est élaboré

D. Données relatives aux infrastructures de transport

<i>Activités</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Le WP.5 s'emploie à mettre en place un observatoire international des infrastructures de transport • Le Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport dégage des modèles, méthodes, outils et bonnes pratiques permettant d'évaluer, calculer et analyser les coûts de construction des infrastructures de transport intérieur • Le Groupe d'experts fixe les termes utilisés pour l'évaluation des coûts des infrastructures de transport intérieur • Le Groupe d'experts collecte des données pour procéder à l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport 	<ul style="list-style-type: none"> • L'observatoire international des infrastructures de transport est disponible sur la plateforme du SIG de la CEE. • Un recueil regroupant les modèles, méthodes et outils est élaboré • Un glossaire de termes est élaboré • Des données sont collectées et ajoutées sur la plateforme du SIG de la CEE

E. Évaluation et suivi des questions nouvelles et des objectifs de développement durable

<i>Activités</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Le WP.5 suit les tendances qui peuvent être observées dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable liés aux transports • Le WP.5 s'attache à promouvoir les indicateurs de la connectivité durable des transports intérieurs • Le WP.5 recense et analyse les nouvelles questions relatives aux transports intérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Les tendances font l'objet d'un suivi • Les indicateurs de la connectivité durable des transports intérieurs sont davantage appliqués • Au moins une question supplémentaire a été recensée, et son analyse a commencé

F. Sûreté et sécurité des transports intérieurs

<i>Activités</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
<ul style="list-style-type: none">• Le WP.5 élabore une feuille de route pour la prise en compte et l'amélioration des solutions visant à remédier aux problèmes de sûreté et de sécurité des transports intérieurs• Le WP.5 sert de plateforme pour l'échange d'informations relatives aux menaces et aux risques propres à certains axes de fret• Le WP.5 organise des activités d'assistance pour la prise en compte des solutions visant à garantir la sûreté et la sécurité des transports intérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Une feuille de route est élaborée• Un atelier d'assistance est organisé
